



Heures supplémentaires 25%

Par **LOUISO**, le **03/02/2008** à **16:19**

Je suis employé mensualisé 39 h depuis 1996.

Depuis la nouvelle loi relative aux HS 25%, apparaît sur mon bulletin de salaire 17h33 HS 125% (auparavant 110%)

En décembre j'ai pris une semaine de CP. Sur mon bulletin de salaire apparaît 13h33 a la place des 17h33, ce qui me fait perdre 42 € sur mon salaire net.

Mon employeur affirme que c'est la règle en vigueur depuis cette nouvelle loi.

Est ce exacte? Peut'on perdre de l'argent en prenant ses CP.